

AVIS PUBLIC

CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE ROUSSILLON

Calendrier des séances ordinaires de l'année 2023

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice des services administratifs et financier et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de Comté de Roussillon, que le Conseil de la MRC a adopté par la résolution numéro 2022-11-251, le 23 novembre 2022, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023.

MRC DE ROUSSILLON	
Séances ordinaires	
25 janvier 2023 à 17 heures	28 juin 2023 à 17 heures
22 février 2023 à 17 heures	30 août 2023 à 17 heures
29 mars 2023 à 17 heures	27 septembre 2023 à 17 heures
26 avril 2023 à 17 heures	25 octobre 2023 à 17 heures
31 mai 2023 à 17 heures	22 novembre 2023 à 17 heures

Les séances se tiendront à la salle du Conseil de la MRC de Roussillon, située au 260B, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

Avis donné à Saint-Constant, ce 28 novembre 2022.

Colette Tessier
Directrice, services administratifs et financiers
Greffière-trésorière adjointe